

LITTÉRATURE COMPARÉE, DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET LANGUES DU MONDE

GUIDE DE L'ÉTUDIANT.E DES 2^E ET 3^E CYCLES

2026-2027

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION	3
PROFESSEURS	5
DESCRIPTION DE LA SECTION LITTÉRATURE COMPARÉE, DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET LANGUES DU MONDE.....	5
PROGRAMMES D'ÉTUDES	6
MAÎTRISE EN LITTÉRATURE COMPARÉE (2-140-1-0)	6
DOCTORAT EN LITTÉRATURE (3-137-1-0)	7
RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES ET PRÉSENTATION TRIMESTRIELLE DES PROGRAMMES DE LA SECTION LITTÉRATURE COMPARÉE	7
INSCRIPTION.....	8
CONNAISSANCE DES LANGUES ÉTRANGÈRES	8
COURS EN SURPLUS ET COURS HORS PROGRAMME	9
DEMANDE DE DÉLAI POUR LA REMISE DE TRAVAIL.....	9
SUSPENSION.....	9
DIRECTION DE RECHERCHE.....	10
PLAN GLOBAL D'ÉTUDES (PGÉ), PLAN DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE, DIRECTION DE RECHERCHE	10
ENREGISTREMENT DU SUJET DE RECHERCHE	11
EXAMEN DE SYNTHÈSE (DOCTORAT SEULEMENT).....	12
RÉDACTION DU MÉMOIRE OU DE LA THÈSE	14
DÉPÔT DU MÉMOIRE OU DE LA THÈSE	15
SOUTENANCE	15
SÉJOUR À L'ÉTRANGER.....	15
FINANCEMENT DES ÉTUDES	16
ESPACE DE TRAVAIL	17
ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE LITTÉRATURE COMPARÉE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (AELCUM).....	17
VIE PROFESSIONNELLE	17
LES SOCIÉTÉS SAVANTES	17
COLLOQUES ET CONGRÈS.....	17
PUBLICATIONS.....	18
EMPLOIS.....	18
LIENS UTILES.....	18

PRÉSENTATION

Bienvenue dans la section Littérature comparée du Département de littératures et langues du monde. Ce guide a pour objectif de présenter aux étudiant.es admis.es à la maîtrise en Littérature comparée (214010) et au Doctorat en littérature (313710) comprenant, entre autres, les trois options en littérature comparée.

Nous vous invitons à consulter le *Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales*, qui se trouve sur le site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales (ESP) pour prendre connaissance des règlements concernant les études aux cycles supérieures, notamment les règlements relatifs au frais de scolarité, le plagiat, l'inscription, etc.

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/Reglement-pedagogique-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Le site de la FAECUM (Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal) contient aussi des informations utiles, notamment au sujet des assurances médicales. Voir <http://www.faecum.qc.ca/a-propos/la-faecum-en-bref>.

Quelques coordonnées utiles

Adresse civique :

Université de Montréal, Pavillon Lionel-Groulx,
Département de littératures et langues du monde
3150 Jean-Brillant
Montréal, Québec H3T 1N8, Canada

Adresse postale :

Université de Montréal
Pavillon Lionel-Groulx, FAS
Département de littératures et langues du monde
C.P.6128, succursale Centre-ville
Montréal, Québec H3C 3J7
Canada

Site web : <https://llm.umontreal.ca/accueil/>

Technicien en gestion des dossiers étudiants aux 2^e et 3^e cycle (TGDE) :

Junior Brevil

Bureau C-8092

514-343-5736

csup@littlm.umontreal.ca

Responsable des cycles supérieurs en Littérature comparée :

Prof. Livia Monnet

Bureau C-8107, Pavillon Lionel-Groulx

Courriel : rodica-livia.monnet@umontreal.ca

Conseillère à la réussite étudiante

Sophie Tremblay-Devirieux

sophie.tremblay-devirieux@umontreal.ca

Bureau C-8116, Pav. L.GROULX-3200

514-343-6111#3890

Notre département a la chance d'avoir **un·e conseiller·ère à la réussite étudiante**, qui propose diverses activités pour améliorer la socialisation et la motivation des étudiants, et qui peut vous aider à réfléchir à votre parcours universitaire individuel. Cette personne a aussi le rôle de 'sentinelle' (<https://fas.umontreal.ca/sentinelles/>) : si vous avez des enjeux liés au manque de motivation, au stress, à la gestion du temps, etc., elle est là pour vous écouter sans jugement, de façon respectueuse et discrète, et peut vous orienter vers certaines ressources :

N'hésitez pas à contacter également les autres sentinelles de notre département,

Prof. Victoria-Oana Lupascu, victoria-oana.lupascu@umontreal.ca

Prof. Alex Ferrone, alex.ferrone@umontreal.ca

PROFESSEUR.ES DE LA SECTION LITTÉRATURE COMPARÉE

Barbara Agnese
Caroline Bem
Katharina Clausius
Simon Harel
Victoria-Oana Lupascu
Livia Monnet
Najat Rahman
Victoria Zurita

Directeur du Département de littératures et langues du monde :
Manuel Meune

Les coordonnées et les curriculums vitae des professeurs, ainsi que leurs domaines de recherche se trouvent sur le site du Département de littératures et langues du monde sous la rubrique « Répertoire du département/Corps professoral. » Voici le lien : <https://llm.umontreal.ca/repertoire-departement/corps-professoral/>

CALENDRIER DES ÉTUDES 2026-2027

Le calendrier universitaire pour 2026-2027, ainsi que les calendriers universitaires des années antérieures sont disponibles sur le site du Bureau du registraire, rubrique Dates importantes, vignette/page Calendriers universitaires :
<https://registraire.umontreal.ca/dates-importantes/calendriers-universitaires/>

Le calendrier des études de Facultés des arts et des sciences (FAS) pour 2026-2027 est disponible sur le site de la FAS,
https://fas.umontreal.ca/public/FAS/fas/Documents/Calendrier/Calendrier_etudes_FAS_A26-H27.pdf

DESCRIPTION DE LA SECTION LITTÉRATURE COMPARÉE, DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET LANGUES DU MONDE

L'Université de Montréal est le seul établissement en Amérique du Nord à offrir des programmes de littérature comparée en français aux trois cycles, du baccalauréat jusqu'au doctorat. La littérature comparée, telle qu'elle est pratiquée à l'Université de Montréal, se situe au carrefour de plusieurs disciplines telles les études littéraires, la philosophie, l'anthropologie, la sociologie, l'histoire de l'art, les études cinématographiques, les études culturelles, les études intermédiales. Elle se caractérise par son interdisciplinarité et l'importance qu'elle accorde au fait littéraire dans ses relations avec d'autres médias tel le cinéma, la peinture, les jeux vidéo, la bande dessinée, la télévision etc. La pratique de la littérature comparée à l'UdeM cherche à décroquer les disciplines et les pratiques de recherche et création artistique et à proposer de nouvelles approches et perspectives critiques et théoriques. Nos programmes visent à amener les étudiant.es à réfléchir et à prendre position de façon critique, inclusive et éclairée sur les problèmes et défis des sociétés contemporaines mondialisées mais aussi sur l'histoire et les cultures du passé. L'étude de la littérature comparée dans nos programmes ne se limite pas aux littératures et cultures du Nord global mais s'ouvre également sur l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Asie et l'Océanie. Les thématiques abordées dans les cours et activités de nos programmes sont variées et multiples et comprennent des questions telles l'urgence climatique, la pensée postcoloniale et décoloniale, les théories et pratiques féministes et LGBTQIA+, les cosmologies autochtones, le trauma, les approches et questionnements des humanités numériques, médicales et environnementales. Les étudiant.es pourront bénéficier des outils et ressources de laboratoires et groupes de recherches situés au département comme le Laboratoire sur les récits du soi mobile et le Centre de recherche des études littéraires et culturelles sur la planéarité (CELCP).

PROGRAMMES D'ÉTUDES

MAÎTRISE EN LITTÉRATURE COMPARÉE (2-140-1-0)

Le programme de maîtrise comporte une scolarité minimale de 3 trimestres à temps plein comportant 18 crédits de cours de deuxième cycle à laquelle s'ajoute 30 crédits attribuées à la recherche et à la rédaction d'un mémoire. L'étudiant.e à la maîtrise devra acquérir la connaissance d'une troisième langue, si elle s'avère nécessaire. La scolarité minimale comporte 3 crédits obligatoires – LCO6000 Études littéraires comparées --, 12 à 15 crédits à option et maximum 3 crédits de cours au choix. Vous trouverez la structure complète du programme sous le lien suivant : <https://admission.umontreal.ca/programmes/maitrise-en-litterature-comparee/>

DOCTORAT EN LITTÉRATURE (3-137-1-0) Le doctorat en littérature du Département de littératures et langues du monde comporte trois options en littérature comparée, soit **Littérature comparée et générale, Théorie et**

épistémologie de la littérature et Études littéraires et intermédiales. Les deux options Littérature comparée et générale et Théorie et épistémologie de la littérature comportent chacune 15 crédits de cours : 6 crédits de cours obligatoires, **LCO6000 : Études littéraires comparées** et **LCO7610 : Forum doctoral**, et 9 crédits de cours à option. 75 crédits sont attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

L'option Études littéraires et intermédiales comporte 18 crédits de cours : 9 crédits de cours obligatoires – **LCO6000 : Études littéraires comparées**, **LCO7610 : Forum doctoral** et **PLU6060 : Champ des études intermédiales** – et 9 crédits de cours à option. 72 crédits sont attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Les étudiant.e.s qui auront déjà suivi le cours LCO6000 dans le cadre de la maîtrise, devront le remplacer par 3 crédits de cours de sigle LCO. Vous trouverez la structure complète des trois options du doctorat en Littérature comparée en cliquant sur le lien suivant : <https://admission.umontreal.ca/programmes/doctorat-en-litterature/structure-du-programme/>

La nouvelle version du *Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales*, qui est entrée en vigueur le 1^{er} juin 2022, est disponible à l'adresse suivante : <https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/Reglement-pedagogique-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Le *Guide du candidat aux études supérieures* contient aussi des informations très utiles pour les étudiant.es de 2^e et 3^e cycles. Ce Guide est aussi disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/PDF/GuideCandidatCyclesSup-fr.pdf>

Les étudiant.es sont invité.es à prendre connaissance de ces deux guides. Notez également que la Responsable de programmes en Littérature comparée organise chaque année des séances d'informations sur les programmes de la section Littérature comparée, une au début de la session d'automne et une autre au début de la session d'hiver.

INSCRIPTION

Maîtrise/2^e cycle

La scolarité minimale de la maîtrise/2^e cycle est de 3 trimestres à temps plein, elle peut également s'étendre sur 6 trimestres si l'étudiant.e s'inscrit à mi-temps.

La scolarité maximale est de 6 trimestres à temps plein et de 9 trimestres à demi-temps.

Après ce délai, l'étudiant.e. peut se prévaloir d'une année de prolongation (3 trimestres).

Doctorat/3^e cycle

La scolarité minimale de doctorat est de 6 trimestres à temps plein. L'étudiant.e à demi-temps doit minimalement faire 3 trimestres à temps plein et 6 trimestres à demi-temps. L'étudiant.e inscrit à plein temps ou à demi-temps doit avoir passé son examen de synthèse au plus tard au 6^e trimestre d'inscription, les trimestres de préparation et de suspension étant exclus du calcul établissant cette échéance. Exceptionnellement, et sur demande motivée présentée par l'étudiant.e avant cette échéance, l'examen de synthèse peut être reporté d'un trimestre, ce qui implique que l'étudiant.e doit s'inscrire à un 7^e trimestre de scolarité à temps plein. Veuillez noter que même si l'étudiant.e a complété le nombre de crédits de scolarité exigés pour l'obtention d'un diplôme, il doit s'inscrire au nombre de trimestre de scolarité exigés, c'est-à-dire six (6) trimestres plein temps.

Après ce délai, l'étudiant.e. peut se prévaloir d'une année de prolongation (3 trimestres).

CONNAISSANCE DES LANGUES ÉTRANGÈRES

Maitrise

Pour être admis.e à la maitrise, l'étudiant.e doit posséder une connaissance de la langue française au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Le candidat devra également avoir d'un niveau B1 en compréhension de l'anglais. Si le projet de mémoire l'exige, la connaissance d'une troisième langue pourrait être exigée.

Doctorat

Au doctorat, l'étudiant.e doit avoir un niveau B2 en français, un niveau B1 en compréhension anglaise, un niveau C1 dans la langue de la thèse (qui doit être approuvé par la responsable du programme s'il est autre que le français), et une maitrise suffisante des langues requises pour l'exécution du projet, le cas échéant.

COURS EN SURPLUS ET COURS HORS PROGRAMME

À la maitrise et au doctorat, durant les trimestres de scolarité, les étudiant.es peuvent suivre des cours *en surplus*. Ces cours doivent avoir un rapport direct avec le projet de recherche et être approuvés par la responsable du programme. De leur côté, les ateliers PLU (pluridisciplinaire) ou IPR (insertion professionnelle) gérés par ESP entrent également dans cette catégorie, mais n'ont pas à être approuvés.

Durant la scolarité, l'étudiant.e peut suivre des cours hors programmes ou en surplus. Les cours hors-programmes sont des cours qui n'ont pas de rapport avec le projet de recherche, que l'étudiant.e prend pour sa culture personnelle. Les crédits de ces cours sont facturés en extra.

DEMANDE DE DÉLAI POUR LA REMISE DE TRAVAIL

Il arrive parfois qu'un.e étudiant.e éprouve des difficultés dans la rédaction d'un travail de fin de session et demande une remise, c'est-à-dire un délai pour remettre un travail final. Dans ce cas, l'étudiant.e et le professeur doivent s'entendre de façon non-équivoque sur une nouvelle date limite pour la remise de ce travail. La mention REM apparaît au relevé de notes pour ce séminaire. Cette mention sera remplacée par la note que le professeur accordera après la correction du travail. Selon le règlement pédagogique, **la mention REM ne peut rester au relevé plus d'un trimestre**. Les étudiant.es ne peuvent passer l'examen de synthèse ou être inscrits en rédaction aussi longtemps qu'une mention REM demeure au relevé de notes.

SUSPENSION

À la maîtrise et au doctorat, l'étudiant.e peut demander une suspension de sa scolarité pour des raisons de santé et personnelles pour un maximum de trois (3) trimestres. Notez que l'étudiant.e qui suspend son inscription pour un motif personnel et non pour cause de maladie ou d'un congé parental **ne sera plus éligible à la Bourse de fin d'études de maîtrise (BFEM) ou la Bourse de fin d'études doctorales (BFED)**.

Les informations détaillées sur ces bourses et leurs critères d'éligibilités de trouvent sur le site de la ESP, sous l'onglet Bourses des Études supérieures et postdoctorales. La TGDE du département envoie à chaque session les directives à suivre pour postuler.

<https://esp.umontreal.ca/bourses-et-financement/bourses-disponibles-aux-cycles-superieurs/>

DIRECTION DE RECHERCHE

Maîtrise

Avant la fin du premier trimestre de scolarité, l'étudiant.e inscrit à la maîtrise doit s'assurer qu'un.e professeur.e accepte de le diriger dans son travail de recherche. Dans la pratique courante, le choix du directeur de recherche se fait dans le deuxième trimestre d'inscription, ce qui est permis par le règlement. Mais il faut noter que la candidature de l'étudiant.e prend fin si celui-ci n'a pas réussi à trouver un directeur de recherche avant la fin du deuxième trimestre de scolarité.

Doctorat

L'étudiant.e au doctorat devrait connaître le nom de son ou de sa directeur.rice de recherche au moment de l'admission. Si cette démarche n'a pas été faite avant l'admission, le moment ultime pour l'acceptation de l'étudiant.e par un.e directeur.rice de recherche est à la fin du deuxième trimestre d'inscription. La candidature de l'étudiant.e prend fin si cette condition n'est pas remplie.

Le directeur de recherche doit en principe appartenir à la section Littérature comparée. Cependant, l'étudiant.e inscrit.e dans l'option « Études littéraires et intermédiaires » peut choisir son ou sa directeur.rice dans un autre département comme Histoire de l'art et études cinématographiques, Littératures de langue française etc. Afin de faire un choix éclairé pour la direction de recherche, l'étudiant.e doit prendre soin de connaître toutes les professeur.e.s de la section Littérature comparée. Dans certains cas comme un sujet de thèse très spécialisé, l'étudiant.e peut choisir un.e directeur.rice de recherche dans les autres sections du Département de littérature et langues du monde. Certain.e.s professeur.e.s peuvent se trouver dans l'obligation de refuser une direction si leur charge de directions est trop importante. Le Département peut imposer une limite sur le nombre de directions de recherche qu'un.e professeur.e peut prendre afin d'assurer la qualité des directions. À la suite d'un changement d'orientation ou à un conflit intellectuel, un.e étudiant.e peut se trouver obligé de changer de directeur.rice. Ces cas sont assez délicats et un tel changement ne devrait se faire qu'après mûre réflexion. Si l'étudiant.e a toujours l'intention d'entreprendre cette démarche, il doit s'adresser au Responsable de programmes de la section Littérature comparée ou au directeur du département.

PLAN GLOBAL D'ÉTUDES (PGÉ), PLAN DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE, DIRECTION DE RECHERCHE

Au début de leurs études de 2^e et 3^e cycle l'étudiant.e doit compléter le Plan global d'études. Le Plan global d'études (PGÉ) est constitué de deux parties, le Plan d'études et le Plan de soutien à la réussite. Le Plan d'études est généré dans Synchro à partir de données saisies par les techniciens et techniciennes à la gestion des dossiers étudiant.es (TGDE). Ce plan indique le choix du directeur de recherche, les cours à suivre, et les dates

limites des étapes obligatoires du cheminement de l'étudiant.e. Le Plan de soutien à la réussite est rempli en collaboration avec le directeur de recherche et indique les modalités d'encadrement et financement de la recherche ainsi que la planification de la scolarité et de la rédaction du mémoire de maîtrise ou de la thèse. Il doit être déposé dans Synchro par l'étudiant.e. Les ESP (Études supérieures et postdoctorales) offrent des informations détaillées sur le Plan global d'études et ses fonctions. Veuillez consulter le lien suivant :

<https://esp.umontreal.ca/programmes-et-stages/etudes-de-2e-et-3e-cycles/plan-global-detudes/>

Le *Guide du PGÉ à l'intention des étudiantes et étudiants dans StudiUM* vous informe également de façon systématique et détaillée sur le Plan global d'études.

Le formulaire PDF du Plan de soutien à la réussite peut être téléchargé à l'adresse suivante :

https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Cheminement/soutien-reussite/ESP_Plan_soutien_reussite.pdf

ENREGISTREMENT DU SUJET DE RECHERCHE

Maîtrise

Avant la fin du deuxième trimestre de scolarité, l'étudiant.e doit enregistrer son sujet de mémoire qui doit être approuvé par le directeur de recherche et par le directeur du département. Pour accéder au Formulaire Enregistrement du sujet de recherche l'étudiant.e doit se rendre sur la page :

https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Cheminement/Formulaires/Sujet_recherche.pdf

Doctorat

Avant la fin du troisième trimestre de scolarité, l'étudiant.e doit enregistrer son sujet de thèse qui doit être approuvé par le directeur de recherche et par le directeur du département. Pour accéder au Formulaire Enregistrement du sujet de recherche l'étudiant.e doit se rendre sur la page :

https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Cheminement/Formulaires/Sujet_recherche.pdf

Une liste des mémoires et des thèses qui ont été déposés en Littérature comparée peut être consultée sur le site web du Département de littératures et langues du monde. Voir :

<https://llm.umontreal.ca/recherche/theses-et-memoires/>

EXAMEN DE SYNTHÈSE (DOCTORAT SEULEMENT)

Avant la fin du 6^e trimestre d'inscription au doctorat, et après avoir terminé la scolarité, l'étudiant.e doit passer un examen de synthèse. Le processus de l'examen de synthèse prend environ un mois. Il faut bien planifier l'échéancier de l'examen afin de s'assurer de la disponibilité des membres du jury pendant cette période. Le déroulement de l'examen se divise en deux étapes. La première étape consiste à élaborer, avec l'aide du directeur de recherche, un dossier d'examen. Ce dossier est composé, d'une part, de la présentation du premier champ de recherche qui concerne directement la thèse à écrire et, d'autre part, la présentation d'un deuxième champ qui porte sur un autre sujet.

Premier champ/Présentation abrégée du sujet et de la structure de la thèse

La présentation du premier champ est normalement de l'envergure de 30 pages et contient les éléments suivants :

a) Problématique

Ici l'étudiant.e devra expliciter de façon claire et concise la question principale ou l'hypothèse de travail posée par sa thèse. Il s'agit de développer et d'approfondir cette question en explorant ses différents aspects.

b) Cadre théorique

L'étudiant.e devra établir les grandes lignes de pensée qui vont guider ses réflexions. Par exemple, la question de la conceptualisation et représentation du corps dans certaines philosophies et théories occidentales ou asiatiques. Il s'agit alors de soulever les questions fondamentales qui émanent du sujet de thèse de l'étudiant.e.

c) Méthodologie

La question de la méthodologie varie beaucoup d'un projet à l'autre, mais cette partie du dossier sert toujours à expliquer comment l'étudiant.e va organiser ses recherches et comment il va structurer la thèse qui en résulte.

d) Justification du corpus

Il s'agit d'identifier le corpus qui sera traité dans la thèse et de justifier son choix quant à la nature des textes choisis. L'étudiant.e devra également expliquer les raisons de l'exclusion de certains textes ou productions médiatiques/artistiques de son corpus.

e) État de la question

L'étudiant.e doit aussi faire preuve de sa connaissance du problème ou sujet abordé en discutant de quelques études pertinentes pour ce sujet et/ou pour

l'approche proposée dans le dossier d'examen de synthèse. Dans cette partie du dossier l'étudiant.e peut aussi donner un aperçu de quelques études ou recherches qui ont abordé des questions semblables à sa problématique.

f) Pertinence

Dans cette partie du dossier on invite l'étudiant.e à revenir sur sa problématique afin d'indiquer ce qui lui semble définir l'intérêt ou l'importance de son projet de recherche.

g) Brève analyse d'un extrait de texte ou de film/production médiatique ou artistique du corpus de thèse qui met en pratique les questions soulevées ainsi que l'approche théorique présentée dans le premier champ. Cette analyse n'est pas obligatoire.

h) Bibliographie

Le dernier élément du premier champ est la préparation d'une bibliographie dont l'étudiant.e va se servir pendant la rédaction de la thèse.

i) Trois extraits de textes du corpus

L'étudiant.e doit ajouter au dossier d'examen trois textes/extraits de textes (de film, bande dessinée etc.) provenant de son corpus. Ces textes en annexe peuvent aussi inclure 1-2 textes théoriques. Ces textes, qui ne devraient pas dépasser 20 pages chacun, serviront au premier examen écrit (voir ci-dessous).

Évidemment chaque projet de doctorat est différent et l'ordre de présentation de ces éléments peut varier. Il ne s'agit pas d'un moule figé mais d'une structure susceptible d'aider l'étudiant.e à préciser et à développer son propre projet. Les discussions avec le directeur de recherche ainsi que l'élaboration de la première version du dossier d'examen de synthèse dans le cadre du séminaire LCO7610 : Forum doctoral seront d'une grande importance à cet égard.

Deuxième champ

La seconde partie du dossier d'examen est consacrée au deuxième champ de recherche. Ce texte d'environ 20 pages doit démontrer la maîtrise d'un champ de recherche en littérature comparée, études culturelles, études cinématographiques etc. qui est différent de celui abordé dans le projet de thèse. Souvent le texte présenté dans le cadre du deuxième champ de recherche découle d'un travail élaboré pour un cours/séminaire suivi par l'étudiant.e pendant sa scolarité mais qui n'est pas en liaison directe avec son sujet de doctorat. Il est recommandé que l'étudiant.e discute avec son directeur de recherche du sujet et de l'orientation du deuxième champ.

Déroulement de l'examen de synthèse

Une fois le dossier rédigé, le jury d'examen doit être constitué. L'étudiant.e doit discuter de la constitution du jury avec son directeur de recherche. Le choix des membres du jury revient en dernière instance au directeur. L'étudiant.e doit remettre son dossier conformément aux directives qui seront communiquées dans le séminaire obligatoire LCO7610 : Forum doctoral. Le jury procédera ensuite à une évaluation du dossier. S'il le juge acceptable, il procédera à la deuxième étape de l'examen : les deux examens écrits et l'examen oral.

Premier examen écrit : synthèse méthodologique

Le jury choisira un des trois textes du corpus et demandera à l'étudiant.e de procéder à une analyse de texte. L'étudiant.e aura 7 jours pour rédiger cette analyse à partir du moment où le choix du texte lui est communiqué. Cette analyse, qui compte entre 20 et 25 pages, devrait être en quelque sorte la démonstration abrégée de ce que l'étudiant.e fera dans sa thèse.

L'étudiant.e a droit à une période de 24 à 48 heures de repos après la fin du premier examen écrit.

Deuxième examen écrit

Le jury formulera une question sur le deuxième champ, l'étudiant.e aura 24 heures pour remettre sa réponse (environ 10 à 15 pages) à la TGDE.

Après un délai raisonnable (environ une semaine) pour permettre au jury d'évaluer les textes soumis par l'étudiant.e aux deux examens écrits, on procède à l'examen oral.

Examen oral

L'examen oral, d'une durée d'environ deux heures, commence par une courte présentation (15-20 minutes) par l'étudiant.e de son projet de thèse. Par la suite les membres du jury poseront des questions sur ce projet, dans le but d'aider l'étudiant.e à mieux conceptualiser son sujet de thèse, ainsi que de vérifier s'il est suffisamment préparé pour entreprendre la rédaction de la thèse. Une partie de l'examen oral sera consacrée à des questions sur le deuxième champ de recherche.

RÉDACTION DU MÉMOIRE OU DE LA THÈSE

Afin d'aider les étudiant.e.s dans la rédaction du mémoire ou de la thèse, les ESP (Études supérieures et postdoctorales) ont préparé un Guide de présentation des mémoires et des thèses. Voici le PDF de ce guide : [Guide des mémoires et des thèses](#)

L'étudiant.e est convié.e à consulter ce document avec attention, car il présente les normes de présentation, les directives pour le dépôt final du mémoire ou de la thèse, les exigences pour la constitution et la composition du jury, le processus d'évaluation de la thèse ou du mémoire etc.

DÉPÔT DU MÉMOIRE OU DE LA THÈSE

L'étudiant.e doit compléter le formulaire Avis de dépôt d'un mémoire de maîtrise ou le formulaire Avis de dépôt d'une thèse de doctorat et l'envoyer à la TGDE deux mois avant la date prévue du dépôt. Ce formulaire qui vous sera transmis sur demande par la TGDE, sert à enclencher le processus de nomination du jury qui évaluera le mémoire ou la thèse. L'étudiant.e devra s'assurer d'avoir rempli et envoyé à la TGDE le formulaire Enregistrement du sujet de recherche.

SOUTENANCE

Maîtrise

Le mémoire de maîtrise est examiné par un jury composé de trois membres (ou quatre en cas de codirection) selon les règles des ESP. Les membres du jury rédigent chacun un bref rapport d'évaluation du mémoire. Une soutenance orale est rare, mais peut être organisée si l'étudiant.e et le jury le désirent. Dans ce cas, la soutenance n'est pas publique, seuls l'étudiant.e et les membres du jury sont présents.

Doctorat

Pour le doctorat, une soutenance est obligatoire. Le jury comprend un président, le directeur et/ou le codirecteur de recherche, un examinateur externe provenant d'une autre université, un membre du jury provenant de l'Université de Montréal (habituellement de la section Littérature comparée ou du Département de littératures et langues du monde) et un représentant du doyen. Il faut s'attendre à un délai d'environ trois mois entre le dépôt de la thèse et la tenue de la soutenance, compte tenu de la totalité du processus d'évaluation de la thèse et de la préparation de la soutenance.

SÉJOUR À L'ÉTRANGER

La section Littérature comparée et le Département de littératures et langues du monde encouragent les étudiant.e.s à étudier à l'étranger. Pour connaître les différents programmes d'échange offerts et les possibilités d'obtenir une bourse, vous pouvez consulter les pages Partir à l'étranger, Sur le sujet des études à l'étranger, les bourses de mobilité etc., veuillez consulter le site UdeM International :

<https://international.umontreal.ca/communaute-etudiante-de-ludem/decouvrir-le-monde/>

Le même site informe sur les démarches à entreprendre pour les étudiants internationaux qui désirent étudier à l'Université de Montréal :

<https://international.umontreal.ca/communaute-etudiante-internationale/choisir-udem/>

FINANCEMENT DES ÉTUDES

À partir du trimestre d'automne 2026 les étudiants admis au doctorat en littérature (qui comporte les trois options du doctorat en Littérature comparée) recevront un financement de base de 15000\$ par année durant 4 ans. Il s'agit d'un montage de financement intégré dont les détails seront mis au point durant l'année universitaire 2026-2027. Les doctorants éligibles à ce nouveau programme de financement reçoivent une lettre officielle de la direction du département.

Les organismes subventionnaires, soit FQRSC (gouvernement du Québec) et CRSH (gouvernement fédéral) offrent chaque année des bourses de maîtrise et doctorat aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. Les concours pour ces bourses se tiennent à l'automne, les dates des concours et les informations pertinentes sont envoyées par la TGDE à tous les étudiant.es. Il y a un nombre limité de bourses qui sont ouvertes également aux étudiant.es internationaux (bourses PBEEE, Banting, Vanier etc.) Voir le lien suivant :

<https://international.umontreal.ca/communaute-etudiante-internationale/financer-sejour-montreal/>

Les étudiants internationaux peuvent également bénéficier des bourses BIRD-CRDI <https://univcan.ca/fr/programmes-et-bourses-detudes/bourses-internationales-de-recherche-doctorale-du-crدي/#:~:text=Le%20programme%20de%20Bourses%20internationales,des%20gens%20qui%20y%20habitent.>

Il y a également les Bourses d'exemption UdeM qui permettent aux étudiants internationaux de payer les mêmes frais de scolarité que les étudiants québécois. L'octroi des ces bourses d'exemption est prolongé jusqu'au trimestre d'été 2027. Veuillez consulter le lien suivant : <https://admission.umontreal.ca/bourses-pour-etudiants-internationaux/>

Les ESP offrent chaque année des bourses de différents types, comme les bourses d'excellence, les bourses de fin d'études de maîtrise (BFEM), les bourses de fin d'études doctorales 4^e et 5^e année (BFED) etc. Il y a aussi des bourses offertes par des fondations privées. Tous les concours sont régulièrement annoncés par courriel. La page Financement sur le site des ESP offre un Sommaire des bourses disponibles, le lien du Répertoire des bourses, et d'autres informations utiles. Voici les liens à consulter au sujet des bourses offertes à l'UdeM ;

<https://bourses.umontreal.ca/ce-que-je-veux-savoir/types-de-bourses-offertes/> <https://bourses.umontreal.ca/repertoire-des-bourses/>
<https://bourses.umontreal.ca/pour-nous-joindre/>

Les doctorant.e.s ayant complété l'examen de synthèse peuvent également enseigner des cours de premier cycle en Littérature comparée. Veuillez noter cependant que les charges de cours attribuées aux doctorant.es sont assez limitées. Les groupes et laboratoires de recherche au département offrent également des contrats d'auxiliaires de recherche. Une autre source de financement sont les contrats d'auxiliaires d'enseignement. Les postes d'auxiliaires pour les étudiant.es de 2^e-3^e cycles sont affichés régulièrement sur le site du département.

ESPACE DE TRAVAIL

Le Département de littératures et langues du monde dispose d'un espace de travail pour les doctorant.es en rédaction. Des espaces de travail sont également disponibles aux Bibliothèques des lettres et sciences humaines. Pour avoir plus d'informations veuillez consulter le site web des Bibliothèques.

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE LITTÉRATURE COMPARÉE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (AELCUM)

Fondée en 1989, l'AELCUM se donne comme mission de représenter les étudiant.es de la section Littérature comparée et de défendre leurs droits. L'exécutif de l'Association est réélu par les membres de l'Assemblée au début de chaque année académique. L'exécutif est responsable de la tenue des assemblées qui ont comme fonction principale la consultation et l'information de ses membres. L'AELCUM joue un rôle important au Département de littératures et langues du monde, mais aussi dans tout ce qui touche la vie étudiante de la section Littérature comparée. Pour avoir plus d'informations sur l'AELCUM veuillez consulter la page Facebook de l'Association, <https://www.facebook.com/groups/14685790031/?fref=ts>

VIE PROFESSIONNELLE - LES SOCIÉTÉS SAVANTES

Les membres de la section Littérature comparée font partie de plusieurs organisations professionnelles dont les plus importantes sont : Association canadienne de littérature comparée (AELC)/Canadian Comparative Literature Association (CCLA), Association Internationale de Littérature comparée (AILC)/International Comparative Literature Association (ICLA), American Comparative Literature Association (ACLA) et Modern Language Association of America (MLA). Ces organisations offrent plusieurs possibilités de développement professionnel incluant des colloques et des congrès, des bourses et divers services d'information et d'intégration professionnelle. On vous conseille fortement de vous inscrire à une ou plusieurs de ces organisations. Les congrès annuels sont des lieux importants de rencontres académiques nationales et internationales.

COLLOQUES ET CONGRÈS

La section Littérature comparée ainsi que le Département de littératures et langues du monde encouragent le développement professionnel des étudiant.es par la participation

à des colloques, congrès, ateliers (workshops) qui les aident à la fois à connaître les recherches de pointe dans leur domaine, à s'ouvrir sur de nouveaux horizons de réflexion et à nouer des contacts importants dans la discipline. En fonction de l'enveloppe budgétaire de la section Littérature comparée un certain nombre de bourses de participation à des colloques sont octroyées chaque année.

PUBLICATIONS

La publication d'articles avec comité de lecture (peer-reviewed) et en moindre mesure de comptes rendus de livres est devenue indispensable pour l'étudiant.e voulant obtenir des bourses ou un poste universitaire après la fin de ses études. Votre directeur de recherche ainsi que les autres professeurs de la section Littérature comparée ou du Département de littératures et de langues du monde sont prêts à vous aider dans la préparation d'un texte à soumettre pour publication. Ils peuvent également vous conseiller sur les revues savantes à cibler.

EMPLOIS

Certains finissants en littérature comparée cherchent à obtenir des postes universitaires. D'autres se dirigent vers l'enseignement au collégial ou vers des domaines d'emploi comme les médias (radio, télévision), le journalisme, les organismes culturels, les bibliothèques, la traduction, l'aide au développement. Une bonne préparation pour le marché universitaire est la recherche postdoctorale. Le FQRSC et le CRSH offrent des bourses postdoctorales. Certains groupes de recherche subventionnés offrent des bourses postdoctorales liées à des thèmes ou domaines de recherche spécifiques. Quelle que soit la voie professionnelle que vous choisissiez on vous suggère fortement de commencer à y penser et à vous informer bien avant la fin de vos études. Les professeurs pourront vous conseiller sur certaines démarches à entreprendre dans vos recherches d'emploi.

LIENS UTILES

BLSH (Bibliothèque des lettres et sciences humaines)

<https://bib.umontreal.ca/travailler/les-bibliotheques/lettres-sciences-humaines>

Services à la vie étudiante

<https://vieetudiante.umontreal.ca/>

Immigration étudiants internationaux

<https://international.umontreal.ca/communaute-etudiante-internationale/equipe-immigration/>

Aide financière et emploi, bourses d'études

<https://vieetudiante.umontreal.ca/aide-financiere-emploi/bourses-etudes/grand->

concours-bourses-etudes

Conseils carrière

<https://vieetudiante.umontreal.ca/a-propos/service/conseils-carriere>

Clinique médicale et de soins infirmiers

<https://vieetudiante.umontreal.ca/a-propos/service/clinique-medecale-soins-infirmiers>

Études supérieures et postdoctorales

<https://esp.umontreal.ca/accueil/>

Guide des mémoires et des thèses des ESP

<https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Cheminement/GuidePresentationMemoiresTheses.pdf>

Plan global d'études (PGÉ)

<https://esp.umontreal.ca/programmes-et-stages/etudes-de-2e-et-3e-cycles/plan-global-detudes/>

Plan de soutien à la réussite

https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Cheminement/soutien-reussite/ESP_Plan_soutien_reussite.pdf

Modèle de cheminement à la maîtrise en Littérature comparée

https://llm.umontreal.ca/public/FAS/llm/Documents/1-Programmes-cours/2-3-cycle/cheminement_maitrise.pdf

